

ÉTATS GÉNÉRAUX SUR LA POSITION PROCÉDURALE DES MINEURS

Famille et Droit



RETHINKIN_

Vereniging voor Familierecht (V. Fam.) organise en collaboration avec son homologue francophone l'association Famille et Droit et la Communauté de recherche scientifique RETHINKIN_2019-2024, reconnue par le FWO Flandres, des États généraux sur la position procédurale des mineurs dans le droit des personnes, de la famille et de la jeunesse.

Le programme de ces États généraux se compose de cinq parties.

Dans la première partie, plusieurs intervenants reviendront sur la **position procédurale actuelle des mineurs**. Charlotte Mol abordera la question des droits de l'enfant. Wendy Schrama examinera la position procédurale des mineurs dans une perspective de droit comparé, en particulier en droit néerlandais. Charlotte Declerck, Géraldine Mathieu et Sofie De Bus exposeront ensuite la position procédurale des mineurs dans le droit belge des personnes, de la famille et de la jeunesse. Machteld Vonk présentera enfin la position du mineur dans le contexte de la résolution alternative des conflits.

Dans la deuxième partie, la position procédurale du mineur sera abordée sous un **angle interdisciplinaire**. Bruno Vanobbergen, d'une part, Stéphanie Rap et Daisy Smeets, d'autre part, apporteront un éclairage issu des sciences de l'éducation et de la neuropsychologie.

Dans la troisième partie, la position procédurale du mineur sera analysée du **point de vue de l'enfant**. Défense des enfants, le Délégué général aux droits de l'enfant francophone et le Kinderrechtencommissaris partageront les expériences des enfants et des jeunes.



Dans la quatrième partie, des **représentants du terrain** (magistrats, avocats, médiateurs et travailleurs sociaux) présenteront les lacunes et les blocages qu'ils constatent dans le droit et la pratique juridique actuels et feront part de leurs perspectives pour le droit futur.

Dans la cinquième et dernière partie, **différents responsables politiques** développeront leur point de vue sur la position procédurale des mineurs: le ministre Vincent Van Quickenborne (Vice-Premier ministre et ministre de la Justice et de la Mer du Nord), le ministre Benjamin Dalle (ministre flamand de Bruxelles, de la Jeunesse et des Médias) et la ministre Valérie Glatigny (ministre de l'Enseignement supérieur, de l'Enseignement de la Promotion Sociale, de la Recherche scientifique, des Hôpitaux universitaires, de l'Aide à la jeunesse, des Maisons de justice, de la Jeunesse, des Sports et de la Promotion de Bruxelles).

Après chaque partie, tous les participants auront l'occasion de poser des questions aux orateurs et d'échanger leurs points de vue.

COMITE ORGANISATEUR

Prof. dr. Elisabeth Alofs et dr. Sofie De Bus (VUB) - Prof. dr. Charlotte Declerck (UHasselt) -
Prof. dr. Géraldine Mathieu (UNamur, ULiège) - Prof. dr. Wendy Schrama (UU)



PROGRAMME DE JOUR

9.00: Introduction par la présidente du jour, Prof. dr. Elisabeth Alofs (VUB)

9.10: Cadre juridique et état de l'art

- Présentation des orateurs
- *Mensenrechtelijke kader: normen voortvloeiend uit het IVRK, het EVRM en andere Europese bronnen* - mr. Charlotte Mol (UU)
- *Rechtsvergelijkende en Nederlandse blik op kinderparticipatie* - Prof. dr. Wendy Schrama (UU)
- *Schets van de procespositie van de minderjarige in het Belgische personen- en familierecht / La position procédurale des mineurs dans le droit belge des personnes et de la famille* - Prof. dr. Charlotte Declerck (UHasselt) en Prof. dr. Géraldine Mathieu (UNamur, ULiège)
- *Schets van de procespositie van de minderjarige in het Belgische jeugdrecht* - dr. Sofie De Bus (VUB)
- *De positie van de minderjarige i.k.v. alternatieve geschillenbeslechting* - dr. Machteld Vonk (VuA)
- Échanges/Q&A avec le public

11.15: Pause

11.30: Approche interdisciplinaire

- Présentation des orateurs
- *De integriteit van het kind als toetssteen voor ons handelen* - dr. Bruno Vanobbergen (pedagoog, Algemeen Directeur Vlaams Agentschap Opgroeien, auteur 'Het kind. (G)een handleiding')
- *Inzichten vanuit de pedagogische wetenschappen en de neuropsychologie* - dr. Stephanie Rap (UvA) et dr. Daisy Smeets (Universiteit Leiden)
- Échanges/Q&A avec le public

12.30: Pause de midi

13.15: Perspective du mineur

- Présentation des orateurs
- Mr Benoit van Keirsbilck (ou un membre de Défense des enfants/DEI Belgique) – Child Friendly Justice in Action (directeur de Défense des enfants/DEI Belgique et membre du Comité des droits de l'enfant de l'ONU)
- Mr Bernard De Vos (Délégué général aux droits de l'enfant)
- Mme Caroline Vrijens (Vlaamse kinderrechtencommissaris)
- Échanges/Q&A avec le public

14.05: Pause

14.15: Perspective des professionnels

- Présentation des orateurs
- Mme Lucia Dreser (juge au tribunal de première instance néerlandophone de Flandre-Occidentale, section de Bruges, tribunal de la famille et de la jeunesse et future présidente du Conseil supérieur de la justice)
- Mr Jacques Mahieu (président honoraire du tribunal de première instance d'Anvers, juge de la famille suppléant et en fonction, diplômé en sciences de la famille, médiateur agréé)
- Mme Anne Maschietto (avocat général à la Cour d'appel de Mons)
- Mme Michèle Meganck (juge au tribunal de première Instance francophone de Bruxelles, section de la famille et de la jeunesse)
- Mr Geert Decock (avocat)
- Mr Thierry Moreau (avocat, UCLouvain, directeur du Centre interdisciplinaire des droits de l'enfant)
- Mr Febian Aps (avocat)
- Mme Véronique Schellekens (avocate et médiatrice)
- Mr Bruno Claessens (chef de service a.i. Centres de soutien et Services Sociaux du Tribunal de la jeunesse)
- Échanges/Q&A avec le public

16.05: Pause

16.15: Table ronde avec les responsables politiques

- Modérateurs: Prof. dr. Elisabeth Alofs (VUB) en Prof. dr. Géraldine Mathieu (UNamur, ULiège)
- Mr Vincent Van Quickenborne (Vice-premier ministre et ministre de la Justice et de la Mer du Nord)
- Mr Benjamin Dalle (Ministre flamand de Bruxelles, de la Jeunesse et des Médias)
- Mme Valérie Glatigny (Ministre de l'Enseignement supérieur, de l'Enseignement de la Promotion sociale, de la Recherche scientifique, des Hôpitaux universitaires, de l'Aide à la jeunesse, des Maisons de justice, de la Jeunesse, des Sports et de la Promotion de Bruxelles)
- Échanges/Q&A avec le public

17.10: Mot de clôture par la présidente du jour, Prof. dr. Elisabeth Alofs (VUB)

ÉTATS GÉNÉRAUX SUR LA POSITION PROCÉDURALE DES MINEURS

INFORMATIONS PRATIQUES

Date et heure : vendredi 17 décembre 2021 de 9h à 17h10.

Lieu : En ligne – Les États généraux ne peuvent être suivis qu'en ligne et en direct; aucun enregistrement ne sera effectué. Le lien pour participer sera fourni aux participants à l'avance.

Prix : 75 euros. Exemption de TVA selon l'art. 44, § 2, 4° du Code de la TVA (Enseignement).

Accréditations et Formation permanente

- La reconnaissance par l'Orde van Vlaamse Balies a été demandée. L'Ordre des Barreaux Francophones et Germanophones (OBFG) a reconnu la formation à concurrence de 6 points.
- L'intervention de l'Institut de Formation Judiciaire a été demandée. L'Institut de Formation Judiciaire n'intervient que si le participant inscrit est effectivement présent; en cas d'empêchement, il est possible d'être remplacé par un collègue.
- La reconnaissance par la Chambre nationale des notaires a également été demandée.

Informations complémentaires Dr. Sofie De Bus, Sofie.De.Bus@vub.be

S'inscrire : <https://www.vub.be/events/2021/staten-generaal-inzake-de-procespositie-van-de-minderjarige>

